



Les emplois du tour kāna... sa-/sawfa yafʿalu en arabe écrit contemporain

Manuel Sartori

► To cite this version:

Manuel Sartori. Les emplois du tour kāna... sa-/sawfa yafʿalu en arabe écrit contemporain. Les Annales Islamologiques, 2015. halshs-01658811

HAL Id: halshs-01658811

<https://shs.hal.science/halshs-01658811>

Submitted on 7 Dec 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

جوليات إسلامية

Annales
islamologiques

49 • 2015



INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

AnIsl 49 - 2015

DOSSIER

sous la direction de
Monica BALDA-TILLIER
et Adam TALIB

**Arabic Literature, 1200-1800:
A New Orientation**

- Monica BALDA-TILLIER 3 Introduction
Adam TALIB
- Guy RON-GILBOA 7 Pre-Islamic Brigands in Mamluk Historiography.
Taqī al-Dīn al-Maqrīzī's Account of "The Brigands Among the Arabs"
- Monica BALDA-TILLIER 33 L'épuisement d'un genre littéraire ?
Le *Ġawānī al-ašwāq fī ma'ānī al-ʿuṣṣāq* d'Ibn al-Bakkā' (m. 1040/1630)
- Danilo MARINO 55 Raconter l'ivresse à l'époque mamelouke.
Les mangeurs de haschich comme motif littéraire
- Kais NAOUALI 81 La poésie enchâssée dans la chronique d'Ibn Iyās.
Le cas d'al-Salamūnī (854/1450-apr. 925/1519)
- Maurice A. POMERANTZ 99 An Epic Hero in the *Maqāmāt*?
Popular and Elite Literature in the 8th/14th Century
- Adam TALIB 115 A New Source for the Poetry of Ibn Maṭrūḥ (1196-1251)

VARIA

- Yūsuf RĀĠIB 145 Lettre relative à la location d'une chambre au début du III^e/IX^e siècle
- خالد حسين محمود 161 جريمة اغتصاب النساء في بلاد المغرب
١٠٥٢-٧٤٠ هـ / ١٢٢-٤٤٣ هـ م
- Manuel SARTORI 193 Les emplois du tour *kāna... sa-/sawfa yaʿālu*
en arabe écrit contemporain

Système de translittération

consonnes				voyelles			
ء	'	ز	z	ق	q	longues :	ا ā ی ī و ū
ب	b	س	s	ك	k	diphthongues :	aw, ay
ت	t	ش	š	ل	l		
ث	ṭ	ص	ṣ	م	m	autres conventions	
ج	ǧ	ض	ḍ	ن	n	tā' marbūṭa = a, at (état construit)	
ح	ḥ	ط	ṭ	هـ	h	article : al- et -l- (même devant les «solaires»)	
خ	ḫ	ظ	ẓ	و	w		
د	d	ع	ʿ	ی	y		
ذ	ḏ	غ	ġ				
ر	r	ف	f				

Le système de translittération suivi par les publications arabisantes de l'Ifao est explicité dans le document téléchargeable sur le site de l'institut:

<http://www.ifao.egnet.net/publications/publier/normes-ed/>

Les emplois du tour *kāna... sa-/sawfa yaḥḥalu* en arabe écrit contemporain¹

♦ RÉSUMÉ

Le tour *kāna... sa-/sawfa yaḥḥalu* se rencontre fréquemment dans la presse arabe contemporaine et les romans. Les grammaires récentes de cet état de langue semblent osciller entre trois valeurs distinctes : conditionnel présent (« il ferait/he would do »), imparfait périphrastique (« il allait faire/he was going to do ») et conditionnel passé (« il aurait fait/he would have done »). C'est pourtant ces deux dernières interprétations qui semblent le plus souvent retenues avec une lecture contrefactuelle. Cet article se propose de montrer, à partir d'un large corpus de presse arabe contemporaine, mais aussi à partir de réflexions tirées de la linguistique du français, comment le tour arabe *kāna... sa-/sawfa yaḥḥalu*, compris en linguistique de l'arabe comme un ultérieur du passé, n'est pas, à l'instar de son homologue français, uniquement passible d'une lecture contrefactuelle. Plus précisément, il s'agira de montrer et de comprendre comment ce tour arabe est en mesure de « dire ce qui ne s'est pas produit », de « dire ce qui s'est irrévocablement produit » et de « dire ce qu'il était possible qu'il se produise, que cela se soit produit, ou non », en insistant notamment sur l'aspect concordantiel d'un tel tour, prouvant que nombre de ses emplois sont en fait des calques depuis les langues européennes.

Mots-clés : conditionnel, contrefactuel, factuel, futur historique, irréel, linguistique contrastive, non-actuel, systèmes hypothétiques, ultérieur du passé.

* Manuel Sartori, Aix-Marseille Univ, CNRS, IEP, IREMAM, Aix-en-Provence, France, manuel.sartori@gmail.com

1. Dans les citations, je conserve les translittérations des auteurs. Je remercie ici les rapporteurs anonymes dont les remarques m'ont permis d'améliorer la présentation de cet article.

♦ ABSTRACT

The Arabic tour *kāna... sa-/sawfa yaf'alu* is frequently encountered in contemporary Arabic press as well as in novels. Recent grammars of this state of language seem to oscillate between three distinct values which are conditional (“il ferait/he would do”), periphrastic imperfect (“il allait faire/he was going to do”) and past conditional (“il allait faire/he was going to do”). Yet the latter two interpretations appear most often chosen with a counterfactual reading. This article proposes then to show, from a large corpus of contemporary Arabic press, but also from insights from French linguistics, how the Arabic tour *kāna... sa-/sawfa yaf'alu*, understood in Arabic linguistics as a future in the past, is not, like its French counterpart, only liable to a counterfactual reading. Specifically, this article will show how this Arabic structure is able to “say what did not happen”, to “say what happened irrevocably” and to “say what was possible to happen whether it happened or not”, with particular emphasis on the agreemental identity of such a turn, proving that many of its uses are in fact loans from European languages.

Keywords: conditional, counterfactual, factual, historical future, unreal, contrastive linguistics, non-actual, hypothetical systems, future in the past.

* * *

Introduction

Je m'occuperai ici d'un seul tour arabe, mettant en jeu le verbe opérateur *kāna* et *sa-/sawfa yaf'alu* comme forme verbale placée dans sa dépendance. Ce tour mérite à lui seul un long développement afin de faire une synthèse de différents emplois, synthèse absente des grammaires dites modernes de l'arabe contemporain² ou des quelques études qui en traitent incidemment³. Deux études récentes en traitent en revanche exclusivement. Il s'agit, pour une vue synchronique de la structure en arabe écrit contemporain, de celle de Catherine Pinon⁴, et pour une vue diachronique, de celle de Pierre Larcher⁵. Néanmoins, ni l'une ni l'autre

2. Les grammaires modernes qui mentionnent cette tournure, même en passant, sont : Kouloughli, 1994, p. 238 ; Buckley, 2004, p. 562 ; Badawi *et al.*, 2004, p. 369-370 ; Holes, 2004, p. 233 ; Ryding, 2005, p. 449 ; Imbert, 2008, p. 242, et El-Ayoubi *et al.*, 2010, p. 140-142. Celles qui ne l'évoquent pas sont : Neyreneuf, al-Hakkak, 1996 ; Schulz *et al.*, 2008 ; Alish, 2005 ; Corriente, 2002 ; Hassanein, 2006, et McCarus, 2007.

3. Il s'agit principalement de Abi Aad, 2001, p. 116-117, 159 ; Larcher, 2007a, p. 88, note 17, et Larcher, 2007b, p. 602.

4. Voir Pinon (2015) qui en traitait déjà ailleurs (2012, p. 125-127 et 272-273). Je la remercie de m'avoir communiqué son article durant l'été 2015, ce qui m'a permis d'affiner mes analyses sur la question.

5. Voir Larcher, 2015, dont l'étude prouve que ce tour existait déjà en arabe classique, et que l'on consultera sur cette question. Nonobstant, des indices forts dans le cas de l'arabe écrit contemporain tendent à prouver qu'il s'agit en fait d'une réinvention de ce tour par effet de calque à partir des langues européennes, ce qui sera montré ici.

de ces études ne fournissent une vue d'ensemble des emplois de ce tour, et notamment pas en arabe écrit contemporain, d'autant que, si seul Larcher indique que l'interprétation de ce tour au conditionnel présent n'est « pas spécieuse »⁶, cette acception est délaissée, voire niée ailleurs.

Je prendrai pour le montrer un premier exemple, particulièrement intéressant en ce sens qu'il présente à deux reprises le tour *kāna... sa-/sawfa yaḥḥad*. La première fois, ce tour apparaît de manière liée comme apodose antéposée d'un système en *law* (cf. *infra* 2.2.2.2) avec une interprétation contrefactuelle, ce que le français rend par un conditionnel passé. La seconde fois, il apparaît au contraire de manière libre, avec cette fois-ci le sens d'un ultérieur objectif du passé⁷, alors rendu en français par un conditionnel présent :

(1) *kāna yumkinunā an nataḥaddaṭa 'ammā qad yakūnu ḥadaṭa ba'da ḍalika, ba'da-mā yaqūlu lahā inna al-markab sa-ya'ti li-ṣṣiṭābi*[sic pour *li-ṣṣiṭābi*]hā. *Kāna yumkinunā an nataḥaddaṭa 'ammā qad kāna sa-yaḥḥadu law anna al-barlamān lam yaṭrudhā, wa-kayfa kānat sa-tamūtu, waḥida, fi ḡināḥ dāḥil qaṣr rūmānī, dāt masā' – al-Ḥayāt, 1996.*

Il nous était possible de discuter de ce qu'il se pourrait qu'il se soit produit après cela, après qu'il lui a dit que le bateau viendrait/allait venir pour la raccompagner [sic]. Il nous était possible de discuter de ce qui **se serait nécessairement produit** si le parlement ne l'avait pas chassée, et de comment un soir elle **allait mourir/mourrait/est morte/mourut** [*peut-être aujourd'hui/demain], seule, dans une aile d'un palais roumain.

Comment comprendre que ce même tour puisse avoir deux interprétations, mais surtout celle au conditionnel présent (*mourrait*) ? Plus précisément, comment comprendre que l'un puisse « dire ce qui ne s'est pas produit »⁸, tandis que le second peut « dire ce qui s'est irrévocablement produit » ? Plus encore, considérons cet exemple :

(2) *fa-fi ayy ḡawla aqūmu bihā fi al-dā'ira, a'rifu annahu fi aqall min niṣf sā'a yaḥḥabu ilā al-makān allaḍi kuntu fihi, wa-yaltaqī al-nās anfasahum allaḍina kuntu ataḥaddaṭu ilayhim, wa-yadfa'u bi-ba'd a'wānibi li-yaqūlu li-abālī al-dā'ira inna wuḡūdi ḡayr margūb fihi, ilā ḡānib taḥwīfihim minnī, wa-mā urīdu an a'rifa minhu, idā lam ataraṣṣaḥ hal kāna sa-yaḥḥadu fi al-intiḥābāt am yaktafi bi-tazkiyat al-ḥizb lahu? – al-Maṣrī, 23 novembre 2010.*

6. Larcher, 2015, p. 208.

7. Sur la notion d'(imminence)-ultériorité, voir notamment Bres (2008 et 2015), de même que sur les rapports entre ultérieur et conditionnel, Bres (2010 et 2012), Bres et al. (éd.) (2012), ainsi que l'ensemble du numéro spécial de *Faits de langues* 40, 2, 2012, intitulé « Ultériorité dans le passé, valeurs modales, conditionnel ». Sur les notions d'ultérieur subjectif et objectif, je me contente de renvoyer le lecteur intéressé à Bres et al. (éd.) (2012) mais surtout à Bres (2010, notamment p. 219 et 2012) ainsi qu'à Nilsson-Ehle (1943) où prend son origine la catégorie d'objectif dans le conditionnel.

8. Voir Pinon, 2015.

Dans quelque tournée que je mène dans la circonscription, je sais qu'en moins d'une demi-heure il se rend à l'endroit où j'étais, qu'il rencontre les mêmes personnes à qui je m'adressais, et qu'il pousse certains de ses soutiens à dire aux gens de la circonscription que ma présence n'y est pas souhaitée, en plus de leur faire avoir peur de moi. Ce que je veux savoir de lui, [c'est] : si je n'étais pas candidate, **s'investirait-il** dans les élections ou bien se **contenterait-il** de la recommandation qui lui est faite par le parti ?

Le contexte est là encore sans ambiguïté : en introduction, il est rappelé que Ġamīla Ismā'īl, interviewée par le journal, est membre du parti *al-Ġad* et qu'elle a décidé de se présenter comme candidate indépendante aux élections de la circonscription de Qaṣr al-Nīl, élection qui l'opposera au député sortant et candidat à sa propre succession, Hišām Muṣṭafā Ḥalīl. Le journal rappelle par ailleurs que la candidate accuse ce dernier de la poursuivre et de faire en sorte que les gens aient peur d'elle. C'est dans ce contexte, qui indique donc clairement que les élections n'ont pas encore eu lieu, que la candidate s'exprime et s'interroge sur ce que son opposant *ferait* si elle n'était pas candidate, laissant entendre qu'il ne battrait pas le pavé à la recherche de voix mais se contenterait de sa situation au sein du parti pour lui assurer la réélection.

Dans cet exemple, où l'on notera au passage que *kāna sa-* est en facteur commun des deux verbes, il ne peut en conséquence s'agir d'un irréel du passé qui aurait été marqué par *law*, ni d'un potentiel, mais bien d'un irréel du présent⁹ : ce que fait la candidate, c'est poser une question rhétorique à valeur de négation, où « si je n'étais pas candidate (mais je suis candidate), s'investirait-il ? » indique qu'il ne s'investirait pas (mais il s'investit car contraint par sa candidature à elle). Or s'agissant d'irréel du présent, il n'est plus question de « dire ce qui s'est irrévocablement produit », sans pour autant « dire ce qui ne s'est pas produit ».

Comment donc rendre compte des valeurs et des emplois de *kāna... sa-/sawfa yaf'alu*, dont les sens semblent si distincts ? Pour répondre à cette question, cette étude se basera tout d'abord en synchronie sur des textes arabes contemporains¹⁰ réputés, ou reconnus comme relevant de l'arabe standard¹¹. Elle s'appuiera ensuite sur une approche de linguistique contrastive avec celle du français. Je me baserai donc en partie sur les linguistes traitant notamment du conditionnel français, car, comme je le montrerai, le tour arabe *kāna... sa-/sawfa yaf'alu* s'y rapporte.

9. Pour mémoire, *idā* apparaît en arabe écrit contemporain tout autant pour exprimer le potentiel que l'irréel du présent (cf. Sartori, 2010).

10. Je me suis servi de l'outil *arabiCorpus* (<http://arabicorpus.byu.edu/search.php>) que l'on doit notamment à Dilworth Parkinson, outil qui permet d'identifier n'importe quel mot sur une large échelle, et ce dans différents registres (presse, littérature, etc.). Concernant les journaux, il s'agit de *al-Ḥayāt* (1996 et 1997), *al-Ahrām* (1999), *al-Ġad* (2001 et 2002), *al-Tağdīd* (2002), *al-Waṭan* (2002), *al-Maṣrī al-Yawm* (2010) et *al-Tawra* (sans mention de date).

11. Il ne sera donc pas fait cas des dialectes où l'équivalent de la structure existe.

1. Exposé du problème

La construction *kāna... sa-/sawfa yaf'alu* présente un *muḍāri'*¹² auquel est préfixé *sa-/sawfa* marquant le temps chronologique *futur*, c'est-à-dire l'*ultérieur du présent*, le tout projeté dans le *passé* par l'effet de *kāna* dans le champ duquel il se trouve.

De l'interaction de ces éléments résulte la valeur temporelle d'*ultériorité dans le passé* : le futur marque un procès dont la borne initiale est *ultérieure* au temps chronologique de l'énonciateur. Or ici, comme le futur B est transféré dans le passé A, sa borne initiale se trouve alors être *ultérieure* à celle de A. Il s'agit donc d'exprimer un procès futur vu à partir d'un moment du passé¹³.

L'*ultériorité* du présent, en tant que futur, s'exprime en français de deux manières. La première des deux se forme à partir du futur simple (ex. *viendra*) dont le passé est représenté par le conditionnel temporel¹⁴ présent (dit aussi simple) : *viendrait*¹⁵. La seconde se forme, quant à elle, à partir du tour périphrastique auxiliarisé du présent prospectif en {*va/doit* + inf.} dont la forme passée est {*allait/devait* + inf.}¹⁶. Nous aurons donc deux formes en français pour rendre l'*ultérieur du passé* : le conditionnel temporel présent (*il a déclaré qu'il viendrait*) et la forme périphrastique auxiliarisée de l'imparfait prospectif (*il a déclaré qu'il allait venir*)¹⁷.

Que disent les grammaires récentes de l'arabe moderne de ce tour en *kāna... sa-/sawfa yaf'alu* ? Si certaines n'en parlent tout bonnement pas¹⁸, Kouloughli identifie ce tour à un *ultérieur du passé* ou bien à un conditionnel passé (« *kāna sa-yaktubu* : il allait écrire, il aurait écrit »)¹⁹.

12. Pour éviter certaines confusions, dues en grande partie à la dénomination usuelle en français des formes verbales de l'arabe en « accompli » et « inaccompli », dénominations qui dénotent des valeurs aspectuelles et cachent alors les distinctions à faire entre les catégories de temps, d'aspect, de mode et de modalité (cf. Larcher, 2012), j'emploie ici, pour désigner les formes verbales de l'arabe d'un point de vue strictement morphologique, les termes de *māḍī* pour *fa'ala* et de *muḍāri'* pour *yaf'al-*.

13. « Le conditionnel est un ultérieur du passé [...] qui place un point dans le passé (dimension déictique), à partir duquel le procès est vu [...] en ultériorité (dimension anaphorique) », Bres, 2010, p. 217. Pour une même conception du conditionnel en tant qu'ultérieur du passé, voir également Wilmet, 2001 et Gosselin, 2001.

14. Distingué du conditionnel modal, qui renforce encore plus la part d'incertitude du procès considéré.

15. Dont les liens avec la forme future de l'indicatif sont évidents, étant formé sur la base du futur simple mais avec les terminaisons de l'imparfait. Ainsi « en arabe comme en français, on a un morphème du futur (-r-/sa-) et un passé (-ait/kāna) » (Larcher, 2007b, p. 602). Sur cette origine du conditionnel en français, voir entre autres Bres et al. (éd.), 2012, p. 37, et Thomas, 2012, p. 13. Sur le conditionnel français de manière plus générale, voir Dendale, Tasmowski (éd.), 2001.

16. Résulte alors de l'interaction de *aller*, qui marque lexicalement une direction ascendante [à savoir du passé vers le futur], et de l'infinitif la valeur aspectuelle de *prospection*, définie comme « l'orientation ascendante de l'actant sujet vers un acte, plus précisément vers la borne initiale de cet acte », Bres, 2008, p. 1965. Sur la valeur de *prospection*, voir Bres, 2005. Une autre périphrase pourrait être citée, celle faisant intervenir l'auxiliaire {être + sur le point de + inf.} si elle n'était rendue en arabe par des verbes propres à cet usage : *kāda* et *awšaka*.

17. Cf. Grevisse, 2001, p. 1260, § 859, et Riegel et al., 2004, p. 316.

18. Neyreneuf, al-Hakkak, 1996 ; Schulz et al., 2008 ; Alish, 2005 ; Corriente, 2002 ; Hassanein, 2006, et McCarus, 2007.

19. Kouloughli, 1994, p. 238. On retrouve là l'interprétation qu'en donne Pinon (2015) dont le titre indique « Dire ce qui ne s'est pas produit : *kāna sa-yaf'alu* (il aurait fait ; il allait faire/he would have done ; he was going to do) en arabe contemporain ».

Il en va de même de Karin C. Ryding, pour qui ce tour marque un irréel du passé²⁰, ce qui ne l'empêche pas, elle aussi, de le rendre par « was going to » aux côtés de « would have done » avec les deux exemples successifs : *mā kānat sa-ta'rifu al-qirā'a wa-l-kitāba* – *She would not have known [how] to read and write* et *kuntu sa-astahdimu šay'an āḥar* – *I was going to use something else*²¹. Hashem El-Ayoubi *et al.* présentent ce tour de la même manière, soulignant qu'il est généralement rendu par un hypothétique, leurs paraphrases étant identiques à celles déjà vues : « "Ich wollte gerade zu dir gehen" oder "Ich wäre zu dir gegangen" »²². A contrario, Ronald P. Buckley, s'il indique bien que ce tour a le sens de *would have* en propositions hypothétiques, le comprend ainsi : « "will" in the past ("was/were going to", "would") ». Particulièrement, des quatre exemples produits, le premier, tiré du roman *Asfār al-asfār* de Ġamāl al-Ġīṭānī²³, est interprété comme un conditionnel présent : « *al-sa'yu llaḍi kāna sa-yan'ā* – *the course of events which would follow* »²⁴. De même, El-Said Badawi *et al.* en parlent comme d'un « calque of 'was going to do', 'would be doing' » mais n'en donnent que deux exemples tous deux interprétés par *allait faire*²⁵. Clive Holes le présente de la même manière comme « would/was going to » avec l'exemple non-authentique *kāna sa-ya'kulu al-laḥma* interprété comme « *he would/was going to eat the meat* »²⁶. Enfin, Frédéric Imbert en parle comme d'un futur dans le passé qu'il identifie à un « futur historique », avec l'exemple non-authentique suivant : *kāna sa-yamūtu ba'da šahr* « Il allait mourir un mois plus tard »²⁷. Certains présentent donc ce tour comme l'équivalent de *aurait fait/allait faire* et d'autres comme celui de *allait faire/ferait*.

Il est donc clair que ce tour n'est pas simple, mais aussi que si l'on fait la synthèse de ce que proposent ces auteurs, ceux-ci lui attribuent trois interprétations qu'il est possible de rendre ainsi en français : 1) conditionnel présent (*ferait/would do*), 2) forme périphrastique de l'imparfait prospectif (*allait faire/was going to do*), et 3) irréel du passé (*aurait fait/would have done*), ce dernier cas étant toutefois propre à Kouloughli, Ryding et El-Ayoubi *et al.* Le lecteur attentif aura compris que la situation intermédiaire de la forme périphrastique n'est pas fortuite : *allait faire* est en effet passible de deux lectures, l'une au conditionnel présent (*ferait*), l'autre au conditionnel passé (*aurait fait*), ce que corrobore Pierre Patrick Haillet qui précise que le conditionnel passé « s'accommode de la glose en "allait + infinitif" »²⁸.

20. « To describe an action that would or could have taken place, but actually did not, the past tense of *kaan-a* is used with the future tense of the main verb. This is called an unreal condition or a contrary-to-fact condition », Ryding, 2005, p. 449.

21. Ryding, 2005, p. 449.

22. El-Ayoubi *et al.*, 2010, p. 141.

23. Le Caire, Dār Su'ād al-Šabāḥ, 1992, p. 91.

24. Buckley, 2004, p. 562.

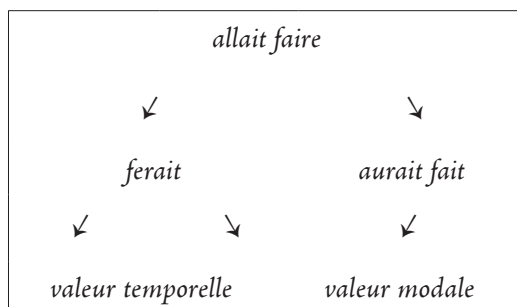
25. Badawi *et al.*, 2004, p. 369.

26. Holes, 2004, p. 233.

27. Imbert, 2008, p. 242.

28. Haillet, 2003, p. 39.

Il faut par ailleurs rappeler ici que si le conditionnel passé a une valeur modale (il désigne un irréel du passé), le conditionnel présent a, quant à lui, soit une valeur temporelle, soit une valeur modale²⁹, selon le schéma suivant :



C'est peut-être ce qui explique que, concernant cette fois-ci les études, les choses semblent plus tranchées. Ainsi, Albert Abi Aad, tout en reconnaissant à la construction arabe *kāna... sa-/sawfa yaf'alu* le sens d'un ultérieur du passé, semble exclure l'interprétation au conditionnel présent de ce tour. Il indique en effet qu'en arabe de presse *mā kunta sa-tarbaḥuhu* signifie « ce que vous auriez gagné »³⁰, qu'il rend donc par un conditionnel passé (dit aussi composé)³¹. Pinon rejoint Abi Aad, puisque même si elle pose une question : « La structure *kāna sa-yaf'alu* ne peut-elle pas, comme le français "allait faire" et l'anglais "he was going to do" supporter une interprétation factuelle de type "futur historique" ou encore d'autres valeurs ? », celle-ci est seulement rhétorique, dans la mesure où cette auteure précise que « *kāna sa-yaf'alu* [interprété comme une même structure] est une construction portant une valeur contrefactuelle », « une forme qui [...] exprime par excellence l'irréalisé », et conclut « qu'aucune valeur factuelle n'apparaît dans notre corpus [...] *Kāna sa-yaf'alu* est, au regard de nos occurrences, logiquement et sémantiquement incompatible avec l'emploi de type « futur historique » du français ou de l'anglais »³².

Larcher, à la suite d'Abi Aad, propose au contraire de voir dans le fait que *kāna sa-yaf'alu* corresponde à « il allait faire » la raison de sa possible (j'insiste) interprétation comme irréel du passé (« il aurait fait »). Il indique ainsi que cette forme périphrastique a « une possible interprétation contrefactuelle ("ce que tu allais gagner = aurais gagné si..." »)³³. Toujours prudent,

29. J'emploie ici la catégorisation de Dendale (2001), qui distingue entre conditionnel temporel et conditionnel modal, le premier ayant pour classe de valeur celle du futur du passé, et le second celles de l'éventualité (dont il sera ici question), de l'emprunt et de l'atténuation (dont il sera question ailleurs). Pour les détails, cf. Dendale, 2001, p. 9. Par ailleurs, la valeur modale du conditionnel découlerait de sa valeur temporelle d'ultériorité, faisant que « ce qui n'était qu'une inférence dans le conditionnel-temps devient un élément saillant dans les emplois modaux » (Bres et al. (éd.), 2012, p. 41), i.e. l'expression par la suspension du jugement épistémique de l'éventualité.

30. Abi Aad, 2001, p. 116.

31. Ce que le français rend par les formes composées {aurait + Part. passé} et {eût + Part. passé} (parfois appelé conditionnel passé de 2^e forme).

32. Pinon, 2015, respectivement p. 366, 373, 374 et 381.

33. Larcher, 2007b, p. 602.

il écrit ailleurs : « Alors que le français *il allait faire* a une interprétation soit factuelle [...] soit contrefactuelle [...], l'arabe *kāna sayaf'alu* semble [j'insiste] n'avoir qu'une interprétation contrefactuelle »³⁴.

L'interprétation uniquement contrefactuelle de ce tour arabe serait donc la raison qui empêche une lecture au conditionnel présent de ce dernier. Or, Larcher nous incite à nous interroger, lui qui parle d'« une possible (j'insiste) interprétation contrefactuelle » et écrit : « La comparaison avec *mā kunta tarbaḥuhu* ("ce que vous gagniez") inviterait en fait à comprendre *mā kunta sa-tarbaḥuhu* "ce que vous gagneriez" »³⁵. Par cette remarque, il indique alors, fidèle à lui-même, l'idée sous-jacente d'un système et donc d'une logique de système...

Il serait en effet assez logique que le conditionnel présent puisse être rendu par le tour *kāna... sa-/sawfa yaf'alu*. C'est en effet cette même forme présentant un mixte de futur et de passé (par le fait de placer un futur dans le champ d'un passé) qui le signale dans des langues romanes comme le français ou des langues germaniques. C'est ainsi ce que vient souligner Larcher même s'il n'y croyait pas en 2007, faute d'exemple, mais beaucoup moins depuis³⁶.

Faut-il donc jeter le bébé avec l'eau du bain et refuser au verbe B de ce tour, qui marque l'ultérieur du passé, l'acception et/ou simplement la forme du conditionnel présent pour le traduire et le comprendre en français ? Il semble que non. En particulier, la présentation faite par Abi Aad, rejoint par Pinon, sans être fausse, n'est que partiellement vraie en ce sens qu'elle signale le conditionnel passé comme possible expression de l'ultérieur du passé, mais elle est fausse en ce sens qu'elle exclut le conditionnel présent. Larcher quant à lui, dès 2006, n'avait pas totalement exclu qu'il s'agisse d'un conditionnel présent d'interprétation factuelle.

Il semble en effet, ce que montreront les exemples arabes, qu'il faille aussi créditer ce tour d'interprétations *factuelle* et *non-actuelle* à côté de celle, *contrefactuelle*, généralement présentée comme unique dans le cas de l'arabe.

À partir d'une approche de linguistique contrastive, en m'appuyant sur la linguistique du français, et principalement à partir d'une lecture de Jacques Bres, j'insisterai sur la nécessité de distinguer entre ultérieur du passé *objectif* (ce que je nomme ultériorité factuelle) et ultérieur du passé *subjectif* (ultériorité non-factuelle). Sous cette dernière étiquette, j'indiquerai alors qu'il convient de distinguer entre *non-actuel* d'une part et *contrefactuel* de l'autre, et que seul ce dernier exclut l'interprétation au conditionnel présent du tour en question³⁷. Je préciserai encore que le contrefactuel apparaît dès lors très *conditionné* dans tous les sens du terme. Il s'agit

34. Larcher, 2006, p. 58, note 5, repris dans 2007a, p. 88, note 17.

35. Larcher, 2007b, p. 602.

36. Puisqu'il indique concernant ce tour « qu'une comparaison avec le conditionnel présent n'était pas spacieuse », Larcher, 2015, p. 208.

37. Comparé au triplet *temporel-modal-évidentiel*, « contrefactuel » correspond donc dans ma catégorisation à modal, tandis qu'« objectif » d'une part et « subjectif non-contrefactuel » de l'autre relèvent, eux, du temporel.

en effet d'une condition exprimée par un système hypothétique en *law* relevant de l'irréel du passé (conditionnel passé hypothétique corrélatif) et/ou d'un co(n)texte³⁸ indiquant l'interception (i.e. la non-actualisation effective) du procès considéré – conditionnel passé hypothétique non corrélatif). Surtout, cette lecture contrefactuelle cache la forêt³⁹ des réalités sémantiques du tour arabe en *kāna... sa-/sawfa yaf'alu*.

Ce tour n'exprimerait alors pas intrinsèquement l'actualisation d'un $\bar{q}$ venant contredire dans les faits le q d'un système hypothétique implicite tel que *si p q*⁴⁰ : *elle a dit qu'elle serait rentrée vers 18h* ne signifie en effet pas nécessairement, au moment de l'énonciation, qu'elle n'est pas rentrée ($\bar{q}$) : *elle a dit qu'elle serait rentrée vers 18 h et c'est ce qu'elle a fait (q-factuel), et c'est sans doute ce qu'elle fera (q-non-actuel)*...

En conséquence, ce tour arabe devrait aussi, comme c'est le cas en français, pouvoir être traduit, à côté de la périphrase auxiliarisée de l'imparfait de type {*allait/devait* + inf.}, par un conditionnel présent⁴¹. Notons en effet, avec Bres, l'essence première et profonde du conditionnel présent « qui a dès le départ une valeur temporelle d'ultérieur du passé »⁴². Notons par ailleurs que le conditionnel « représente la façon dont les personnages (...) envisagent l'avenir, sans se prononcer sur la réalisation des faits exprimés »⁴³, ce qui correspond exactement à la face non-actuelle de l'ultérieur du passé. Enfin, il semblerait d'autant plus étrange de devoir évacuer ledit conditionnel présent comme possible interprétation de ce tour arabe, qu'en comparant l'arabe à la situation du français pour l'ultérieur du passé, il se trouve que le « CC [conditionnel composé] n'est attesté que marginalement (deux occurrences dans un corpus d'environ 4000 exemples) »⁴⁴. Certes, pour le français contemporain, les structures périphrastiques parviennent plus facilement à signifier l'ultériorité que le conditionnel présent, ce dernier pouvant par ailleurs apparaître vieilli dans sa face subjective, voire incorrect dans sa face objective⁴⁵. Il demeure toutefois, ce que les exemples suivants montreront, qu'il est bel et bien utilisable dans l'ultérieur objectif du passé et l'ultérieur subjectif du passé de type non-actuel.

38. Par « contexte » j'entends le contexte extra-linguistique, par « cotexte » le contexte linguistique et par « co(n)texte », la réunion des deux, ainsi que le font les linguistes du français auxquels j'emprunte cette notation.

39. Cf. *infra* et Bres, 2010, p. 206 dont je reprends l'image arboricole.

40. En l'absence d'autres moyens techniques, je note q (au lieu de q) un procès et $\bar{q}$ la non-réalisation de ce même procès.

41. Ce qu'indique bien le fait que, ne s'agissant que de l'ultérieur du passé, les tours périphrastiques {*allait/devait* + inf.} et le conditionnel présent sont toujours donnés pour quasi-équivalents (cf. Bres, 2012, notamment p. 1721, Bres et al. (éd.), 2012, Gosselin, 2001, Thomas, 2012).

42. Voir Bres et al. (éd.), 2012, p. 37, qui ne traitent, comme Bres (2012), que du conditionnel présent (j'insiste). De même chez Provôt pour qui « le français dispose d'un temps grammatical privilégié pour exprimer une situation dite de « futur dans le passé », le conditionnel » (Provôt, 2009, p. 205) où là encore « conditionnel » ne réfère bien qu'à « conditionnel présent ».

43. Korzen et Nølke, 1990, p. 274.

44. Haillet, 2003, p. 39.

45. Cf. Bres, 2012, p. 1728.

2. La réalité des emplois du tour *kāna... sa-/sawfa yaf'alu* en arabe écrit contemporain

Littéralement, la paraphrase paradigmatique de ce tour serait celle-ci : (*qad*) *kāna sa-/sawfa yaf'alu* = « il se trouvait (bel et bien) [que] ⁴⁶ + il va faire » = « il allait (bel et bien) faire/il ferait (bel et bien) ».

2.1. *L'ultériorité objective dans le passé : l'ultériorité factuelle (futur du passé historique ou l'actualisation de q)*

S'agissant d'ultériorité (du passé comme du présent), il convient d'en rappeler une propriété essentielle : le fait de placer de facto dans le possible, contrairement à l'antériorité qui, elle, place dans l'effectif, le futur étant *ramifié*, à la différence du passé et du présent, qui sont *unilinéaires* ⁴⁷. Toutefois, il s'agit ici d'énoncer des procès actualisés et passés « inscrits dans l'irrévocable du Passé » ⁴⁸ et nullement possibles.

Dans cette interprétation, les formes verbales françaises pouvant rendre le tour arabe *kāna... sa-/sawfa yaf'alu* sont : {*allait/devait* + inf.}, conditionnel présent, temps du passé ⁴⁹.

Ici la modalisation par un adverbe épistémique est impossible ⁵⁰, de même que le procès n'admet pas de circonstant de simultanéité ou d'ultériorité par rapport au *nunc* ⁵¹. Je rajoute ces éléments entre crochets précédés d'un astérisque dans les traductions.

Dans les exemples (3) à (6), l'interprétation en un futur du passé historique ⁵² est tout à fait claire, notamment du fait des dates de publication par rapport aux événements relatés. Par ailleurs, on y assiste bien à « la mise en perspective d'ultériorité objective du second procès à partir du premier procès » ⁵³ : le fait envisagé est inscrit non pas dans un ultérieur ramifié et possible,

46. Sur le sens de *kāna yaf'alu* dans le sens de « se trouver faire », cf. Larcher, 2012, p. 141-145.

47. Cf. Martin, 1981, et Vuillaume, 2001, p. 109-110. Ainsi, pour Bres, « l'invention du conditionnel [...] consiste à injecter du possible, des possibles, de la ramification, dans une époque, le PASSÉ, qui objectivement l'exclut », Bres, 2010, p. 219. C'est ce qui expliquera l'aspect nécessairement *subjectif* de ces possibles.

48. Bres, 2012, p. 1723.

49. Bres le signale aussi en indiquant la possibilité d'une substitution par le passé composé ou l'imparfait « narratif », cf. Bres, 2010, p. 209. Le test par un passé simple se justifie car il s'agit d'un passé *historique*. Toutefois, ce dernier n'étant quasiment plus employé, sinon presque uniquement à la 3^e pers., on lui préférera un test par un passé composé.

50. Au sens de Bres, 2012, p. 1723.

51. Bres, 2012, p. 1724.

52. Ce qu'Imbert, 2008, p. 242, a le grand mérite de signaler chez les arabisants. Voir plus généralement Grevisse, 2001, p. 1258, § 857, et Riegel *et al.*, 2004, p. 313, qui parlent aussi de futur d'anticipation ou de perspective. Il vaudrait mieux néanmoins parler de « futur du passé historique » ou de « futur des historiens », le « futur historique » référant à autre chose, lui qui conserve sa morphologie inchangée comme dans *Elle naîtra, fera de bonnes études, s'occupera de politique et évitera la troisième guerre mondiale. On dira après sa mort qu'elle fut une héroïne*, cf. Vetters, 2001, p. 176.

53. Bres, 2012, p. 1722.

mais bien dans un ultérieur unilinéaire et effectif, ou, pour mieux dire, « dans l'irrévocable du Passé »⁵⁴ :

(3) *fa-llaḍīna yunādūna bi-ḡayr ḍalika hum allaḍīna lā yurīdūna al-ḡayr li-l-Yaman wa-hum anfusuhum allaḍīna kānū yurīdūna li-Ṣanʿāʾ an tursila ḡayṣahā ilā ʿAdan ʿām 1986 maʿa mā kāna sa-yuʾaddī ilayhi ḍalika min taʿqīdāt wa-kawāriṭ ʿalā al-bilād kullihā – al-Ḥayāt, 1996.*

Ceux qui préconisent autre chose que cela sont ceux qui ne veulent pas le bien du Yemen, et ceux-là sont précisément ceux qui voulaient que Sanaa envoie son armée à Aden en 1986 malgré ce à quoi cela **allait aboutir/aboutirait/a abouti** [*peut-être aujourd'hui/demain] en termes de difficultés et de catastrophes sur le pays tout entier.

(4) *wa-lā budda li-kull man qaraʾa nuṣūṣ al-munāzarāt al-raʾiṣiyya ḍimn al-ḡaraka al-ṣaḡhyūniyya an yulāḡiḡa annahā lam tuḡaṣṣiṣ waqtan yuḍakkiru li-dawr ḡayr al-yahūd (ʿay al-muslimīn wa-l-masīḡiyyīn wa-l-filasṭīniyyīn wa-l-ʿarab al-āḡarīn) fi mā kāna sa-yuṣḡbiḡu dawlat Isrāʾīl fa-qad ḡaṣara al-ṣaḡyīna ibtimāmahum bi-l-maṣākīl allatī tataʿallaqu bi-l-yahūd – al-Ḥayāt, 1996.*

Il faut que quiconque a lu les textes des principaux débats au sein du mouvement sioniste remarque qu'ils n'ont consacré aucun moment à évoquer le rôle d'autres que les Juifs (c'est-à-dire les Musulmans, les Chrétiens, les Palestiniens et les autres Arabes) dans ce qui **allait devenir/deviendrait/est devenu** [*peut-être aujourd'hui/demain] l'État d'Israël : les sionistes ont en effet limité leur intérêt aux problèmes qui concernaient les Juifs.

(5) *ḡayr anna al-waḍʿ inḡalaba awāḡīr al-qarn al-ʿiṣrīn fa-l-muslimūn aṣḡaḡū tulṭ sukkān al-Ittiḡāḡ al-sūfyātī taqriban wa-l-ḡayṣ al-sūfyātī kāna sa-yuṣḡbiḡu al-muslimūn min tilka al-ḡumḡuriyyāt aḡṭar min niṣḡfiḡ hāḡḡa iḡāḡatan li-l-ʿibʿ al-iḡtiṣādī al-ʿaskarī allaḡī kānat taḡtamiluhā Rūsyā li-l-ibḡāʾ ʿalā tilka al-bulḡān al-faḡīra – al-Ḡad, 2001.*

Mais la situation s'inversa à la fin du vingtième siècle. Les musulmans devinrent environ le tiers des habitants de l'Union soviétique et, les musulmans de ces républiques **allaient devenir/deviendraient/sont devenus** [*peut-être aujourd'hui/demain] plus de la moitié de l'armée soviétique, ceci en plus de la charge économique-militaire que la Russie portait pour se maintenir dans ces pays pauvres.

54. Bres, 2012, p. 1723.

(6) *wa-laqaḍ ta'allamtu kaṭīran 'indamā ṣarraḥa al-sayyid wazīr al-i'lām bi-anna naql iḥtifāl taslīm al-duktūr Aḥmad Zuwayl ḡā'izatahu takallafat milyūn dūlār qīmat naql al-irsāl wa-qīmat al-i'lānāt allatī kāna sawfa yaḥṣulu 'alayhā al-tilīfzyūn al-miṣrī bilāl al-fatra allatī nuqila fihā al-iḥtifāl wa-ka-anna ḥāḍā al-mablaḡ yu'tabaru kabīran amāma ḥāḍā al-ḥadaṭ al-'ālamī... wa-l-'aks huwa al-ṣaḥīḥ... fa-inna naql ḥāḍā al-ḥadaṭ tataḍā'alu amāmahu ayy taklifā māddiyya – al-Ahrām, 1999.*

J'ai beaucoup souffert lorsque Monsieur le ministre de la communication a déclaré que la retransmission de la cérémonie de remise de prix du D^r Ahmed Zewail avait coûté un million de dollars, la valeur de la transmission et la valeur des publicités que la télévision égyptienne **allait obtenir/obtiendrait/a obtenu** [*peut-être aujourd'hui/demain] lors de la période durant laquelle a été retransmise la cérémonie, comme si cette somme était énorme en regard de cet événement mondial... C'est l'inverse qui est vrai... Le fait est en effet que devant la retransmission de cet événement n'importe quel coût matériel devient infime.

2.1.1. Un exemple concordantiel

Dans l'exemple suivant, *kāna* peut être remplacé par un autre verbe au *māḍī* dont l'action temporelle sur le futur sera identique en faisant passer ce dernier en traduction française, de manière « concordantielle », du futur au conditionnel présent :

(7) *uṣība [Joachim von Ribbentrop] fī 'ām 1917 wa-muniḥa wisām al-ṣalīb al-ḥadīdī ṭumma ursila ilā Iṣṭanbūl bi-Turkiyā ka-ḍābiṭ wa-hunāka ta'arrafa 'alā ḍābiṭ almānī āḥar huwa Frānz fūn Bābin alladī sa-yuṣbiḥu mustaṣāran li-Almāniyā fī al-mustaqbal – Wikipédia (https://ar.wikipedia.org/wiki/يوachim_فون_ريبنتروب).*

[Joachim von Ribbentrop] fut blessé en 1917 et décoré de la croix de fer puis envoyé à Istanbul en Turquie en tant qu'officier. Là-bas il **fit la connaissance** d'un autre officier allemand, Franz von Papen, qui **deviendrait/allait devenir/est devenu** chancelier d'Allemagne dans le futur.

Il s'agit en fait là d'un fonctionnement à l'ancienne qui perdure dans la langue d'aujourd'hui : l'auteur de cette notice n'introduit pas *kāna*, ce dernier étant perçu comme redondant avec l'action du verbe au *māḍī* qui le précède (*ta'arrafa*). Le système arabe ne nécessite donc pas fondamentalement que *kāna* soit placé devant *sa-/sawfa yaf'alu* pour exprimer l'ultérieur objectif du passé. Cela prouve en conséquence que le recours à *kāna* est un calque fait à partir des langues européennes qui, pour l'expression de cette ultériorité du passé, ont justement recours à un marqueur de futur (*-r/-will = sa-/sawfa*) et à un marqueur du passé (*-ait/would = kāna*). C'est ce que je montrerai plus bas (cf. *infra* 2.2.1.2. et 2.3.1 mais aussi 2.3.2).

2.2. *L'ultériorité subjective dans le passé : l'ultériorité non-factuelle*

2.2.1. *Le type non-actuel*

(non-confirmation de l'actualisation de Q ou de $\bar{Q}$)

Considéré comme envisageable, possible, le procès n'est pas soumis à une actualisation par l'énoncé. Il s'agit plutôt ici d'exprimer l'éventualité brute concernant le procès envisagé : actualisation effective ni de Q ni de $\bar{Q}$, ou plutôt non confirmation de son actualisation, positive comme négative⁵⁵. Il est dès lors impossible d'en avoir une lecture contrefactuelle. Son interprétation est *non-actuelle* (au sens de non-actualisé et donc de possible)⁵⁶ et non *contrefactuelle* : ni Q ni $\bar{Q}$ ne sont actualisés, et les champs du possible sont ouverts. L'énoncé ultérieur de ce type admet donc parfaitement une modalisation par un adverbe épistémique du type « peut-être ».

Par ailleurs, l'interprétation du procès envisagé n'y est pas nécessairement passée. C'est ce dont témoigne un exemple parmi tant d'autres que j'emprunte à Bres : « Angela Merkel a admis que la Géorgie rejoindrait un jour l'Alliance atlantique » (*Le Monde*, 19 août 2008). Dans un tel cas c'est le contexte qui lève l'ambiguïté : « Le point dans le passé [...] correspond à l'acte de parole de l'actant Angela Merkel situé dans l'époque antérieure par le passé composé (*a admis*) ; à partir de ce point, le procès *rejoindre* actualisé au conditionnel est vu comme ultérieur, une ultériorité que seul le contexte permet de situer ici comme future : de par nos connaissances du monde, nous savons, au moment de la publication de cet article de journal, que la Géorgie n'a pas rejoint l'Alliance atlantique »⁵⁷. Ainsi donc, le conditionnel présent peut « référer à un événement antérieur, contemporain ou postérieur au *nunc* : *Pierre a dit que Corinne reviendrait la semaine dernière/aujourd'hui/la semaine prochaine* »⁵⁸, et aucune certitude quant à son actualisation n'existe. Cela rend dès lors impossible une lecture en contrefactuel passé (dont il sera question plus bas), et ce type d'ultériorité admet alors un circonstant de simultanéité ou d'ultériorité au *nunc*. Cette acception du conditionnel présent français se retrouve là encore exprimée en arabe par le tour *kāna... sa-/sawfa yaf'alu*.

Dans cette interprétation, voici les formes temporelles françaises pouvant rendre le tour arabe *kāna... sa-/sawfa yaf'alu* : {*allait/devait* + inf.}, conditionnel présent, *temps du passé.

Dans ces exemples, la modalisation par un adverbe épistémique est possible, de même que le procès admet un circonstant de simultanéité ou d'ultériorité par rapport au *nunc*. Je rajoute ces éléments entre crochets dans les traductions.

55. Cf. Gosselin, 2005, p. 178.

56. Pas exactement au sens de Veters (2001), chez qui « non-actuel » réfère en plus à « inaccompli », donc s'accomplissant d'un point de vue aspectuel.

57. Bres, 2010, p. 210.

58. Bres *et al.* (éd.), 2012, p. 38, et voir aussi Bres, 2012, p. 1720.

✦ 2.2.1.1. Le type non-concordantiel

Dans l'exemple qui suit, on constate que le conditionnel passé n'est pas acceptable, même lorsque le procès n'a effectivement pas eu lieu... :

(8) *sa-yahsaru Agāsī mawqi' al-ṣadāra fi maṭla' al-usbū' al-muqbil li-yuṣbiḥa al-namsawī Mūstar awwalan ladā inṭilāq buṭūlat Dubay al-maftūḥa fi Dawlat al-imārāt al-ʿarabiyya wa-l-sabab anna Agāsī kāna sa-yuṣārīku fi buṭūlat Sān Hūsīh wa-lākinnahā ta'aḡḡalat wa-bimā anna Agāsī yahmilu laqabahā fa-qad ḥasira niqāṭan sa-tutiḥu li-Mūstar al-baqā' fi mawqi'ihī wa-law li-muddat usbū' – al-Ḥayāt, 1996.*

Agassi perdra la première place en début de semaine prochaine, l'autrichien Mostar devenant premier au moment du début du championnat ouvert de Dubaï dans les Émirats Arabes. La raison est qu'Agassi **devait participer**/***aurait participé**/***participa** [peut-être aujourd'hui/demain] au tournoi de San José, mais celui-ci a été ajourné. Ainsi, malgré le fait qu'Agassi soit porteur du titre, il a perdu des points qui permettraient à Mostar de rester à sa place ne serait-ce que pour une semaine.

(9) *hamhamat, dandanat, tamāyalat, šahida al-layl suqūṭ ḥuyūṭ min al-ḍaw' 'alā ibtisāmatihā al-munfariḡa bi-raḡfat man nasiyat šafatāhā al-waḍ' al-ansab li-l-ḍahḵ. Kānat sa-taḡharu bi-l-ḡinā' wa-tanfaḡiru bi-l-ḍahḵ wa-kānat al-aḥzāb al-mutaqātila sa-tattaḥidu fi ḥaddihā bi-l-raḡm ḡazā' al-surūr badal al-bukā'.*

Elle marmotta, chantonna, vacilla, la nuit fut témoin de la chute de fils de lumière sur son sourire éclatant ayant le tressaillement de celui dont les lèvres ont oublié la meilleure position pour rire. Elle **allait se produire** en public pour chanter et éclater de rire. Les partis adverses **s'uniraient** pour la punir par lapidation en sanctionnant le plaisir au lieu des pleurs⁵⁹.

L'exemple précédent, emprunté à Pinon, présente un personnage qui se projette dans l'avenir à partir d'un point dans le passé⁶⁰. Cette lecture prospective annule la lecture factuelle, dite de l'irrévocable dans le passé, tout autant que la lecture contrefactuelle. Il s'agit ici d'un cas non-factuel et non-actuel de syntaxe identique. Il ne semble alors pas pouvoir être lu de manière contrefactuelle, d'autant qu'il s'agit d'un récit au passé. Par ailleurs, la coordination unit *tanfaḡiru* à *taḡharu*, faisant que le premier comme le second sont dans le champ de *kānat sa-*. La réapparition de la structure en *kāna... sa-yaf'alu*, en ne plaçant pas un troisième verbe sous la dépendance du premier *kānat sa-*, semble alors devoir indiquer qu'il s'agit d'une reprise, malgré la ponctuation de l'original, d'où la césure par un point.

59. Pinon, 2012, p. 273.

60. Larcher, 2015, p. 208, décrit cet exemple comme « purement fictif », ce qui correspond ici à « non-actuel ».

✦ 2.2.1.2. Le type concordantiel

Dans les exemples suivants, nous verrons qu'il s'agit d'emplois « concordantiels » par mimétisme avec les langues européennes.

2.2.1.2.1. Les énoncés assertifs

(10) *wa-qāla 'Abd al-Ra'ūf fi muqābala ma'a šabakat ABC inna iḥrāq maṣāḥif law tamma tanfiḍuhu binā'an 'alā da'wat qiss amrikī kāna sa-yuḥḍitu kāriṭa fi al-'ālam al-islāmī wa-aḏāfa (...) – al-Maṣrī, 14 septembre 2010.*

'Abd al-Ra'ūf a déclaré, lors d'un entretien avec ABC, que brûler des corans, si cela d'aven-
ture se pratiquait en se basant sur l'incitation d'un pasteur américain⁶¹, **allait provoquer/**
provoquerait/*a provoqué [peut-être aujourd'hui/demain] une crise dans le monde islamique
et a ajouté (...).

Tout d'abord, la lecture au conditionnel passé est empêchée par le contexte, le pasteur en question n'ayant pas mis sa menace à exécution lors de la parution du journal. En conséquence, le système hypothétique en *law* n'est pas complet et cette protase n'est en fait qu'une incise. Cela dit, il y a ici subordination à une principale dont le verbe est au passé (*qāla*), ce qui entraîne le passage dans la subordonnée du présent à l'imparfait et, ici, du futur au conditionnel présent. Il s'agit donc d'un exemple concordantiel dans la mesure où l'énoncé dépend de *qāla inna* : « cela provoquera » devient « il a dit que cela provoquerait ». Cet emploi concordantiel est alors, et selon toute vraisemblance, un calque de langues européennes comme le français ou l'anglais, puisque l'arabe aurait très bien pu se contenter de dire pour exprimer la même chose *qāla innahu sa-yuḥḍitu*.

C'est le même type concordantiel qu'il est possible de voir là où, de la même manière, une syntaxe de l'arabe plus ancienne se serait contentée d'un futur dans le champ du verbe introducteur (là encore *qāla*) au passé :

(11) *min ḡānibihī raḡaḡa 'Iṣām Rišād, ra'is al-ittihād, al-ta'liq 'alā al-iktifā' bi-ḡaṣm rātib šahr wāḡid faḡaṭ min Bāsīl al-Ġarbāwī bi-l-raḡm min taḡallufihī 'an al-saḡar ma'a al-ba'ṭa, wa-akkada anna al-mudīr al-fannī qāla innahu kāna sa-yalḡaqu bi-ba'ṭat al-muntaḡib fi al-yawm al-tālī li-saḡarihā – al-Maṣrī, 2010.*

De son côté, 'Iṣām Rišād, président de l'union [égyptienne de judo], a refusé de commenter la limitation à une déduction d'un mois de salaire de Bāsīl al-Ġarbāwī malgré sa défection au voyage de la mission, et il a assuré que le directeur technique a dit qu'il **se joindrait/allait se joindre/*s'est joint** [peut-être aujourd'hui/demain] à la mission du sélectionneur le lendemain de son départ.

61. Terry Jones, pasteur de Floride, connu pour avoir brûlé des exemplaires du Coran le 28 avril 2012.

Certains cas, reconnaissons-le, sont difficiles. Ainsi dans l'exemple qui suit, *qāla* met dans le passé le récit rapporté. Le cadre est celui de l'ultérieur du passé à valeur subjective elle-même soulignée par le sémantisme verbal (« croire »). La conjugaison au *muḍāri'* de *a'taqidu* (« je crois ») interdit par contre de lire ici la forme *kāna sa-/sawfa yaf'alu* au conditionnel. Seule l'interprétation en un ultérieur de type périphrastique est possible. Ainsi, sans *kāna* on obtient : « je ne crois pas qu'un coup d'État se produira » :

(12) *hīn qāla «lā a'taqidu anna inqilāban kāna sa-yahḍuṭu lākinnanā lam nakun fī ayy yawm aqrab ilā al-inqilāb al-ʿaskarī mimmā kunnā ʿalayhi ānaḍāka»* – *al-Ḥayāt*, 1996.

Au moment où il a dit : « Je ne crois pas qu'un coup d'État **devait se produire**/***se produirait**/***se produisit** [peut-être aujourd'hui/demain] mais nous, nous n'avions jamais été aussi près du coup d'État militaire qu'alors ».

2.2.1.2.2. Les énoncés interrogatifs indirects

Dans les exemples qui suivent, il s'agit d'interrogation indirecte. Cette dernière se place dans le cadre du style indirect et peut être signalée par la structure *sa'ala* ('*ammā*) *iḍā/in*. L'interrogation indirecte est un calque fait par l'arabe à partir des langues européennes (principalement le français et l'anglais). L'indice en est que le *si* de *demande si* (en anglais *ask if/whether*) est rendu en arabe par *iḍā/in*, alors que ce dernier est classiquement cantonné à son rôle d'opérateur hypothétique (ce qui n'est pas le cas du *si* français ni du *if* anglais et encore moins de *whether*). Il y a dès lors tout lieu de penser que cet emploi de *kāna... sa-/sawfa yaf'alu* comme un ultérieur du passé à valeur notamment de conditionnel présent est là encore un emploi « concordantiel », par mimétisme avec ce qui se fait dans les langues européennes :

(13) *sa'alani in kāna sa-yahḍuru aḥad min al-sifāra qultu «lā a'taqidu»* – Mustagānimī, 'Ābir, p. 269.

Il m'a demandé si quelqu'un de l'ambassade **allait assister/assisterait**/***a assisté** [peut-être aujourd'hui/demain]. Je lui ai répondu : « Je ne sais pas ».

(14) *wa-ba'da al-liqā' su'ila Muḥaybar iḍā kāna sawfa yataraššaḥu fī al-intihābāt fa-qāla «ʿalaynā qabla an u'lina taršihī an (...)»* – *al-Ḥayāt*, 1996.

Et après l'entrevue Muḥaybar fut interrogé sur le fait de savoir s'il **allait se présenter/se présenterait**/***s'est présenté** [peut-être aujourd'hui/demain] aux élections. Il a alors répondu : « Il nous faut, avant que j'annonce ma candidature, (...) ».

(15) *wa-min al-muqarrar an yašila ilā al-Qāhira Akūstā ra'īs al-ittihād al-duwalī li-ḥuḍūr ba'd fa'āliyyāt al-buṭūla al-ifriqiyya bi-l-Qāhira wa-in kāna lam yataḥaddad ba'du maw'id wuṣūlihi wa-mā idā kāna sawfa yaḥḍuru al-iftitāḥ am al-ḥitām*⁶² – al-Abrām, 1999.

Il est prévu qu'Acosta⁶³, le président de la fédération internationale, arrive au Caire pour assister à quelques événements du championnat africain au Caire, même si le moment de son arrivée n'a pas encore été fixé et s'il **allait assister/assisterait/*assista** [peut-être aujourd'hui/demain] à l'ouverture ou à la clôture.

2.2.2. Le type contrefactuel: actualisation de $\bar{Q}$

J'en arrive au dernier stade de l'ultériorité. Sans rejeter a priori cette lecture contrefactuelle qui existe indéniablement comme l'une des possibles, je me contenterai de noter qu'en faire la lecture systématique serait le résultat d'un prisme déformant. Par prisme déformant, j'entends trois choses qui se ramènent à une seule : l'hypothétique.

Il s'agit tout d'abord, ce que montrerait sans peine une étude statistique, du fait que le tour *kāna... sa-/sawfa yaḥḍuru* se trouve majoritairement dans des énoncés hypothétiques et/ou des énoncés qui présentent une interception du procès envisagé⁶⁴.

Pour autant, et il s'agit dès lors du premier point problématique, cela ne justifie pas l'utilisation majoritaire, si ce n'est exclusive, d'exemples de type hypothétique non-corrélatif proposant par le co(n)texte une interception du procès et donnant de fait l'impression d'une contrefactualité systématique. Ces exemples font alors glisser vers une approche du tour qu'il est possible de qualifier comme étant celle « de la conditionnelle sous-jacente généralisée »⁶⁵ ou encore d'« approche du *si* généralisé »⁶⁶ (voir exemples 16 et 17).

Enfin, et c'est tout aussi problématique, la lecture contrefactuelle ne justifie pas l'utilisation quasi-exclusive d'exemples de type hypothétique corrélatif qui mettent en jeu des systèmes hypothétiques majoritairement de statut irréel du passé en *law...*⁶⁷ En effet, privilégier l'emploi *hypothétique* de ce tour arabe (même s'il est très largement représenté dans la presse arabe)

62. *Lam yataḥaddad ba'du* a deux sujets de rangs différents. L'un est un syntagme nominal, et l'autre, quoique ayant le même statut, est une interrogative indirecte signalée par le *mā* de *'an-mā* devant *idā*.

63. Ruben Acosta, alors président de la Fédération internationale de volley-ball (FIVB).

64. Un procès intercepté est empêché : « Le procès est envisagé comme devant se réaliser dans un avenir immédiat, et sa réalisation peut être interceptée », Bres, 2008, p. 1966.

65. Dendale, 2001, p. 10.

66. Cf. Vetters, 2001, p. 195-196.

67. C'est ce que semble faire Pinon, 2012, p. 125-127, qui ne retient à cet endroit de Buckley, 2004, et Badawi *et al.*, 2004, que des exemples où *kāna... sa-yaḥḍuru* est apodose d'un système hypothétique mais encore d'un système hypothétique de statut irréel du passé. De même, elle note ailleurs avoir « relevé 36 occurrences d'un emploi de *kāna sa-yaḥḍuru* syntaxiquement libre, mais faisant sémantiquement toujours partie du champ de l'hypothétique. En effet, même lorsqu'il s'agit de futur (proche) dans le passé, *kāna sa-yaḥḍuru* sert à exprimer des actions qui ne se sont pas réalisées, quelles qu'en soient les raisons », Pinon, 2015, p. 378.

conduit à n'en voir que l'équivalent d'un conditionnel passé en français (voir exemples 18 à 22 pour *law* et 23 à 34 pour *iḏā*)⁶⁸.

Dans ce cas, il s'agit d'énoncer que quoique l'action soit considérée comme possible, cette dernière a été interceptée et non réalisée dans le passé (actualisation co(n)textualisée de $\bar{\varphi}$). L'actualisation de $\bar{\varphi}$ implique qu'ici, l'ultérieur ne peut admettre de modalisation par recours à des adverbes épistémiques. D'autre part, l'ultérieur, ici contrefactuel passé, n'admet pas non plus de circonstant de simultanéité ou d'ultériorité au *nunc*.

Dans cette interprétation, voici les formes temporelles françaises qui peuvent rendre le tour arabe *kāna... sa-/sawfa yaf'alu* : conditionnel passé, {allait/devait + inf.}, {allait/devait + inf. composé}, *temps du passé.

♦ 2.2.2.1. L'interception de $\bar{\varphi}$ ou le contrefactuel non-hypothétique⁶⁹
(type non-corrélatif)

Ces exemples acceptent la modalisation par un adverbe épistémique et semblent admettre un circonstant de simultanéité ou d'ultériorité au *nunc*, ce qui fait de ce type un intermédiaire entre 2.2.1 et 2.2.2.2.

Dans l'exemple qui suit, l'interception de $\bar{\varphi}$ est marquée par un élément cotextuel, à savoir la particule de « rectification préventive »⁷⁰ *lākinna* (« mais ») qui vient en interdire l'actualisation :

(16) *qabla šahr, kānat wafāt al-Masīrī raḥimāhu Allāh, allaḏī kuntu sa-aktubu tadwīnan 'an wafātihī... lākinna lā ataḏakkaru mā allaḏī ḥālanī dūna ḏālika.*

Il y a un mois survint la mort de [‘Abd al-Wahhāb] al-Masīrī, que Dieu le prenne en Sa miséricorde, sur la mort duquel j’allais écrire/aurais écrit/*ai écrit [peut-être aujourd’hui/demain] un billet... mais je ne me souviens pas de ce qui m’en a empêché⁷¹.

L'autre exemple présente quant à lui un contexte : l'arrestation de l'espion. Cette arrestation, qui l'empêche de commettre un méfait, indique la non-actualisation de $\bar{\varphi}$, ce dernier étant la réalisation d'un méfait et non le simple fait de venir dans le village en question. Dans ce contexte, son arrestation vaut pour un « mais tu n'as pas pu faire, puisque nous t'avons arrêté » :

68. Et de fait, « procéder ainsi, c'est [...] prendre l'arbre pour la forêt, à savoir prendre un emploi, fréquent en discours, pour la valeur en langue du temps verbal, ce qui conduit inévitablement à des acrobaties pour faire rentrer les autres arbres de la forêt dans le moule explicatif proposé, ou à des oublis », Bres, 2010, p. 206. Cela explique alors que certains systèmes en *iḏā* soient mal traduits, puisque entrés de force dans l'acception contrefactuelle supposée de la tournure *kāna... sa-/sawfa yaf'alu* (cf. *infra*).

69. Cf. Bres, 2010, p. 221.

70. Cf. Larcher, 1991.

71. Pinon, 2012, p. 272, et Larcher, 2015, p. 207.

(17) *eh ayyuhā al-ḡasūs... hā anta hunā. qul man arsalaka? wa-mā alladī kunta sa-tafʿaluhu fi hādīhi al-qarya al-āmina?*

Eh ! L'espion ! Te voici ici ? ! Parle : qui t'a envoyé ? Et qu'allais-tu donc faire/qu'aurais-tu donc fait/*as fait [peut-être aujourd'hui/demain] dans ce paisible village⁷² ?

♦ 2.2.2.2. Les systèmes hypothétiques de statut irréal du passé
(type corrélatif)

Traitant désormais de conditionnel passé, on trouvera une dernière confirmation au fait que le tour *kāna... sa-/sawfa yafʿalu* exprime bien, de manière totalement libre, le conditionnel présent temporel. C'est sa présence même, dans les systèmes hypothétiques (qu'il s'agisse de systèmes en *idā* ou *law*), qui l'indique et son interprétation est alors conforme à ce qu'on pouvait en attendre suite à une approche *relationnelle*.

Je fais en effet l'hypothèse suivante. Dans les systèmes en *idā*, l'apodose de forme *sa-/sawfa yafʿalu* exprime le potentiel. Dans ces mêmes systèmes, l'apodose en *faʿala* exprime, elle, un irréal du présent. Dans les systèmes en *law*, l'apodose de forme *sa-/sawfa yafʿalu* exprime l'irréal du présent, et celle en *faʿala* l'irréal du passé. Si par ailleurs *sa-/sawfa yafʿalu* se trouve dans le champ de *kāna* (qui joue le rôle de *faʿala*), alors l'apodose en *kāna... sa-/sawfa yafʿalu* devrait, dans le cas d'un système en *idā*, exprimer l'irréal du présent, qui se traduit en français par un conditionnel présent, et dans le cas d'un système en *law*, l'irréal du passé, qui se traduit en français par un conditionnel passé⁷³.

Les exemples qui suivent montreront que tel est bien le cas. C'est ce qui donne l'impression que le tour *kāna... sa-/sawfa yafʿalu* peut avoir le sens d'un conditionnel passé, mais uniquement dans les systèmes hypothétiques en *law*. Ce sens ne s'explique que par le co(n)texte et par la prise en compte de l'ensemble du système temporel et des relations unissant chacune de ses parties. Dans les exemples suivants, il s'agira toutefois de différencier dans chaque cas l'apodose en *faʿala* de celle en *kāna... sa-/sawfa yafʿalu*, qui ne peut, selon le principe de non-synonymie, lui être strictement équivalente, et ainsi de conserver à cette dernière forme, par opposition à la première, un sens progressif.

Ces exemples acceptent la modalisation par un adverbe épistémique, mais n'admettent par contre pas de circonstant de simultanéité ou d'ultériorité au *nunc*.

S'agissant de conditionnelles, le tour *kāna... sa-/sawfa yafʿalu* a alors au premier chef une interprétation au conditionnel passé, le tour périphrastique étant moins bien adapté.

S'agissant par ailleurs de l'ultériorité subjective du passé de type contrefactuel, et sous cette classe des systèmes hypothétiques, je commencerai par traiter des systèmes en *law*, ceux en *idā* relevant, eux, de l'ultériorité subjective du présent (cf. *infra* 3.3).

72. Pinon, 2012, p. 272. Larcher, 2015, p. 207, l'analyse au contraire comme un factuel.

73. Cf. Sartori, 2010, notamment p. 97.

Dans les systèmes hypothétiques en *law*, le tour *kāna... sa-/sawfa yaf'alu*, du fait même de *law*, passe du conditionnel présent au conditionnel passé.

(18) *rubba-mā law 'arafa zawğuhā anna al-ḥawḍa fi tafāṣīlihā atnā' miḥnatihā kāna sawfa yusā'iduhā wa-yuqarribuhā minhu la-nṣā'a li-rağbatihā.*

Peut-être, si son mari avait su qu'entrer dans les détails lors de son épreuve l'**aurait aidée** et l'**aurait rapprochée** de lui, aurait-il alors cédé à son désir⁷⁴.

(19) *Allāh waḥdahu ya'lamu kam kunta sa-uqāsī law kuntu fi baladihi wa-li ṭifl minhu.*

Dieu seul sait combien j'**aurais souffert** si j'avais été dans son pays avec un enfant de lui⁷⁵.

(20) *wa-hādā al-iqtirāḥ law taṭawwara lāḥiqan kāna sawfa yaḥullu al-kaṭīr min mašākil al-ḥāḍir – al-Ḥayāt, 1997.*

Et cette proposition, si elle s'était développée plus tard, **aurait réglé** nombre des problèmes du présent⁷⁶.

(21) *wa-īndamā inqāṭa'at aḥbār al-safīna 'an mālikihā al-ab Kīm al-muqīm fi Līfarbūl, intaḥara šanqan, muḥallifan warā'ahu duyūnan kāna sa-ya'ğizu 'an tasdīdihā law baqiya 'alā qayd al-ḥayāt li-annahu waḍa'a kull mā 'indahū min bayḍ fi salla wāḥida – al-Ḥayāt, 1996.*

Lorsque les nouvelles du bateau furent coupées avec son propriétaire le père Kimp résidant à Liverpool, il se suicida par pendaison, laissant derrière lui des dettes qu'il **aurait été incapable** de rembourser s'il était resté en vie puisqu'il avait mis tous ses œufs dans le même panier⁷⁷.

74. « Perhaps if the husband had known that going into details during her torment would have helped her and brought her nearer to him, [then] he would have yielded to her wish », Badawi *et al.*, 2004, p. 645-646. On remarquera par ailleurs dans cet exemple la présence d'un très classique *lām* de l'apodose.

75. « God alone knows how much I would have suffered had I been in his country and had a child by him », Buckley, 2004, p. 562.

76. On remarquera l'absence de *fa-inna* en entrée d'apodose : on a affaire ici à une simple juxtaposition.

77. Il s'agit ici de l'ordre *q, si p*, mais la construction syntaxique est identique à celle en *p, si q*.

(22) *wa-aḍāfū anna ‘amaliyyat al-inqāḍ taṭallabat ḡuhdan kabīran ḥaytu tammat naḡdat maḡmū‘at al-muhāḡirīn ḡayr al-šar‘iyyīn bi-waḥdatayn ‘ā‘imatayn tābi‘atayn li-l-ḥaras al-waṭanī wa-ḡālīka bi-minṭaqa taqa‘u bi-l-aṭrāf al-šamāliyya li-sawāḥil wilāyat Qābis mubayyinān annahu min ḥusn al-ḥazz anna al-baḥr kāna ḥādī‘an ṭiwāl al-arba‘ wa-l-‘išrīn sā‘a al-māḡiya wa-illā fa-inna al-waḡ‘ kāna sa-yataḥawwalu ilā kāriṭa.*

Ils ont ajouté que les opérations de secours avaient demandé un important effort ; un groupe d’immigrés clandestins a été secouru par deux unités mobiles (flottantes) des gardes-côtes, dans la région qui se situe aux extrémités nord des côtes de la région de Gabes, expliquant que par chance, la mer était calme tout au long des dernières 24 heures, sinon la situation **se serait transformée** [peut-être aujourd’hui/demain] en catastrophe⁷⁸.

2.3. *L’ultériorité subjective dans le présent : les systèmes hypothétiques de statut irréel du présent (type corrélatif)*

Je termine par les systèmes en *idā* où l’apodose en *kāna... sa-/sawfa yaf‘alu* s’interprète sans mal comme un ultérieur du passé transposable au conditionnel présent. Auparavant, et pour faire la transition avec ce qui précède, je commencerai par un exemple fort intéressant, non tant par l’ordre des constituants du système hypothétique que par ses composants eux-mêmes. Il s’agit d’un système en *idā*, mais sa protase n’est pas un simple *fa‘ala* : c’est un *kāna qad fa‘ala*, ce qui place dans une dimension temporelle de fait un cran plus loin dans le passé⁷⁹. Je formule alors l’hypothèse suivante : le statut du système deviendrait celui de l’irréel du passé et, mécaniquement, l’apodose serait alors interprétée comme un conditionnel passé. Ce serait ainsi cette translation vers le passé qui obligerait à interpréter ici le tour *kāna... sa-yaf‘alu* au conditionnel passé :

(23) *kāna al-fariq sa-yafūzu bi-l-musābaqāt idā kānat al-laḡna qad samaḥat lahum bi-l-tasābuq.*

L’équipe **aurait gagné** [peut-être *aujourd’hui/*demain] les concours si le comité l’avait bien autorisée à concourir⁸⁰.

78. Pinon, 2012, p. 273. On notera la pro-protase en *illā* (Larcher, 2015, p. 206-207) ainsi que l’absence de juxtaposition simple mais au contraire la segmentation forte au moyen de *fa-inna* (cf. pour l’arabe Larcher, 2006).

79. De fait, à l’instar de ce que note Larcher à propos des systèmes en *law* où, « en plaçant *fa‘ala* dans le champ de *kāna*, on restaure sa valeur aspectuelle d’accompli qui est à l’inverse neutralisée quand il est placé dans la champ de *law* » (Larcher, 2015, p. 200-201), il en va de même ici des systèmes en *idā* dans lesquels *fa‘ala* est situé dans le champ de *kāna qad*.

80. « The team would have won in the competitions if the committee had permitted them to participate », Ryding, 2005, p. 449, exemple non référencé.

Il en va alors de même des exemples suivants :

(24) ... ḥayṭu akkada annahu **kāna sa-yaš'uru** bi-l-ḏiq idā kāna sami'a ta'liqāt mumātila min awlādihi – *Tawra*.

... où il a confirmé qu'il **aurait ressenti** de la gêne s'il avait entendu des commentaires équivalents de la part de ses enfants.

Les deux exemples qui suivent présentent quant à eux des protases négatives, la première en *lam yakun (qad) fa'ala* comme négation de *kāna qad fa'ala* et la seconde en *kāna lam yaf'al* comme négation cette fois de *kāna fa'ala* :

(25) idā lam takun al-ṣiḥāfa qad dāfa'at waqtahā 'an Qanṣuwa fa-mādā **kāna sa-yahduṭu**? – *al-Maṣrī*, 2010.

Si la presse n'avait pas défendu à son époque Qanṣuwa⁸¹, que ce **serait-il passé** [peut-être *aujourd'hui/*demain] ?

(26) wa-lafata « al-Ġūl » ilā anna al-ḥizb al-waṭani idā kāna lam yaḥtarhu li-l-taraṣṣuḥ bi-smihi **kāna sa-yadḥulu mustaqillan** – *al-Maṣrī*, 11 décembre 2010.

[ʿAbd al-Raḥīm] al-Ġūl a attiré l'attention sur le fait que le parti national, s'il ne l'avait pas choisi comme candidat en son nom, lui **serait rentré** [dans la bataille] en tant qu'indépendant.

2.3.1. idā fa'ala/kāna yaf'alu... kāna sa-/sawfa yaf'alu : l'irréel du présent ou le potentiel atténué

A contrario désormais, si la protase de ce même système hypothétique en *idā* n'est qu'en *fa'ala*, l'apodose en *kāna... sa-/sawfa yaf'alu*, équivalente à un *māḏī*, devrait alors recevoir une interprétation au conditionnel présent⁸² :

(27) wa-inna qirā'a muta'anniya li-hāḏihi al-'awāmil naḡidu 'adadahā **kāna sa-yanḥaṣiru** fī sab'a aw aqall idā aḥaḏnā bi-'ayn al-i'tibār al-iltizām bi-l-islām mimma sa-yanfi kilā min 'āmil al-tadhīn wa-tanāwul al-kuḥūl wa-l-'alāqāt al-ḡinsiyya ḡayr al-ma'mūna, wa-law anna munazzamat al-ṣiḥḥa

81. Muḥammadī Sayyid Aḥmad Qanṣuwa, conseiller égyptien des tribunaux.

82. Concernant l'apodose d'un système en *idā*, le *muḏārī'* (*yaf'alu*) indique en arabe contemporain un éventuel, le *muḏārī'* précédé d'une marque du futur (*sa-/sawfa yaf'alu*) un potentiel, tandis que le *māḏī* (*fa'ala* ou comme ici *kāna yaf'alu*) désigne un irréel du présent. Pour l'ensemble de ces points, voir Sartori, 2010, notamment p. 97.

al-‘ālamīyya arādat ihtizāl al-ṭarīq la-ašārat ilā ta‘ālim al-islām mā dāma lā yatanāqadu ma‘a al-mašālīḥ al-‘amma li-ṣiḥḥat al-afrād fi al-‘ālam – al-Taḡdīd, 2002.

Le fait est que [par] une lecture posée de ces facteurs, nous trouvons que leur nombre **se réduirait** à sept, voire moins, si nous prenions en considération l’observance de l’islam en ce qu’il prohibe à la fois le facteur du tabagisme, la consommation d’alcool et les relations sexuelles non protégées, et si l’Organisation mondiale de la santé avait voulu réduire la voie, elle aurait indiqué les enseignements de l’islam dans la mesure où il n’est pas en contradiction avec les intérêts généraux de la santé des individus dans le monde.

Néanmoins, la lecture en potentiel n’est pas exclue pour autant. Le fait est qu’en français, *s’il faisait beau, je sortirais* représente un cas d’ambiguïté entre potentiel et irréel du présent. Il s’agit en effet soit d’un irréel du présent (*mais malheureusement il ne fait pas beau*), soit d’un potentiel que l’on peut qualifier d’atténué (*et peut-être fera-t-il beau*) par rapport au potentiel franc de type *s’il fait beau, je sortirai*. L’arabe pourrait, à l’instar du français et dans les systèmes en *idā fa‘ala*, avoir recours à une apodose en *kāna... sa-/sawfa yaf‘alu* (que la syntaxe désigne donc comme un irréel du présent) pour indiquer un potentiel atténué tandis que *idā fa‘ala... sa-/sawfa yaf‘alu* désignerait bien le potentiel franc et *idā fa‘ala... fa‘ala* un irréel du présent franc⁸³. C’est cette même analyse que je propose pour l’exemple qui suit, avec cette fois-ci une protase négative en *lam yaf‘al*:

(28) *wa-qāla Nayḡil dī Yūnḡ, naḡm ḥaṭṭ wasaṭ Mānšistir sītī: « al-mawqif kāna sa-yuṣbiḥu ṣa‘ban li-l-ḡāya idā lam nafuz fi ḥādīhi al-mubārāt, li-annanā naḥtāḡu... » – al-Maṣrī, 2010.*

Nigel de Jong, la star de la ligne médiane de Manchester City, a dit : « La situation **deviendra(it)** extrêmement difficile si nous ne remport(i)ons pas ce match, parce que nous avons besoin... »

Dans cet exemple, il s’agit d’un discours rapporté au style direct. D’une part, à l’intérieur de celui-ci, la justification au présent (*parce que nous avons besoin*) indique bien qu’il ne s’agit pas d’un irréel du passé à valeur de conditionnel passé. D’autre part, la syntaxe de type *idā fa‘ala... kāna sa-yaf‘alu* est certes celle d’un irréel du présent, mais une fois encore, la lecture en potentiel, dès lors atténué, n’est pas à exclure. Il serait du reste possible de voir dans cet exemple une imitation du style indirect libre des langues européennes, commandant le conditionnel présent en français et donc *kāna sa-/sawfa yaf‘alu* en arabe⁸⁴.

Ce même effet hypocoristique visant à atténuer le potentiel en l’irréel du présent est repérable dans le cas des protases en *kāna yaf‘alu*. Ne s’agissant effectivement pas d’un *fa‘ala* neutralisé par *idā*, la valeur temporelle d’imparfait est restaurée et, de manière concordantielle et mécanique, l’apodose s’interprète comme un conditionnel présent. Néanmoins, l’apodose du système étant en *kāna... sa-/sawfa yaf‘alu*, l’interprétation en potentiel atténué n’est là non plus pas à exclure :

83. Cf. Sartori, 2010, et pour un résumé des systèmes possibles, p. 97.

84. Je remercie l’évaluateur anonyme de m’avoir proposé cette hypothèse d’analyse.

(29) *wa-l-ḥuḡūm 'alā al-muwāṭin al-miskīn bi-da'wā « ḡam' al-māl », li-annahū ya'īšu bi-l-Kuwayt rubbamā kāna sa-yataḥawwalu li-ittihām « bi-l-farnaḡa » aw « al-amraka » idā kāna ya'īšu fī al-ḡarb – al-Maṣrī, 2010.*

Et l'attaque portée sur le pauvre citoyen sous prétexte qu'il « accumule des biens » parce qu'il vit au Koweït, se **transformerait/transformerait** peut-être [aujourd'hui/demain] en accusation d'« européanisation » ou d'« américanisation » s'il vivait/vit [un jour] en Occident.

Le potentiel est ici assuré par *rubbamā* (« peut-être »), mais il s'agirait d'un potentiel atténué imitant donc, comme c'est le cas en français, la syntaxe de l'irréel du présent. C'est ce qu'il est encore possible de voir dans cet autre exemple :

(30) *wa-idā kāna al-lā'ib yuṣāriku ma'a al-farīq bi-ṣūra dā'ima kāna sa-yazḥaru bi-ṣakl afḍal amām al-Ahli – al-Ahrām, 1999.*

Et si le joueur participait/participe avec l'équipe de manière régulière, il **apparaîtrait/apparaîtra/*est apparu** [peut-être aujourd'hui/demain] de meilleure manière devant [le club d'] al-Ahli⁸⁵.

Si ces interprétations sont correctes, alors ces autres exemples devraient pouvoir s'interpréter, sur une base syntaxique, de la même manière, le premier comme semblable aux exemples (27) et (28), le second comme équivalent aux exemples (29) et (30) :

(31) *lam yakun bi-wuṣ'ī an aḥsara al-ṣafqa wa-kuntu sa-aḥsaruhā idā taḥallaftu.*

Je ne pouvais perdre le marché, et le **perdrais/perdrai/*ai perdu** [peut-être aujourd'hui/demain] si je manquais/manque le rendez-vous⁸⁶.

(32) *lākinna al-su'āl: idā kāna al-taḡyīr muḥaṭṭaṭan munazzaman hal kāna sa-yahṭalifu radd al-fi'l? – al-Maṣrī, 2010.*

Mais la question [est celle-ci] : si le changement était/est planifié et organisé, la réaction **serait-elle/sera-t-elle** différente ?

85. Je remercie Madiha Doss qui a eu la gentillesse de m'assurer de cette traduction.

86. Que Buckley interprète comme un irréel du passé : « I could not lose the deal, and I would have lost it if I had not shown up », Buckley, 2004, p. 562, ainsi que Pinon : « ... et je l'aurais perdue si j'avais manqué le rendez-vous », Pinon, 2012, p. 126.

2.3.2. Des cas difficiles

(33) *wa-tawaqqa'a al-zīnā irtifā' ashum šarikāt hišām bi-šakl kabīr, mušīran ilā anna al-iqtisād al-miṣrī kāna sa-yata'attaru idā tamma rafḍ al-ṭa'n. wa-aḍāfa al-nā'ib ḥāzim ḥamādā [...] wa-qāla: « tawaqqa'tu qubūl al-ṭa'n, wa-atawaqqa'u 'adam barā'atihi nihā'iyyan wa-an yuḥkama 'alayhi bi-siḡn 15 sana »* – *al-Maṣrī*, mars 2010.

Zīnā⁸⁷ s'attendait à une forte hausse des actions des sociétés de Hišām, indiquant que l'économie égyptienne **aurait été/serait affectée** si l'accusation avait été/était rejetée. Le député Hāzim Ḥamādā a ajouté [...] et a dit : « Je m'attendais à ce que l'accusation soit acceptée, et je m'attends au fait qu'il ne soit définitivement pas innocent et à ce qu'il soit condamné à 15 ans de prison. »

Dans cet exemple, deux lectures sont semble-t-il possibles. Le discours direct place l'acceptation de l'accusation comme actualisée. Cela, à rebours, interdirait de lire à la ligne précédente « si l'accusation était rejetée », mais bien de comprendre « si l'accusation avait été rejetée », et il s'agirait donc d'un irréel du passé, malgré la syntaxe qui le désignerait comme un irréel du présent. Ou bien, lecture qui me semble plus adéquate, les propos rapportés sont pour le premier antérieurs et pour le second postérieurs au rendu de justice, mais plus, ce qu'indiquent les marques de ponctuation du texte original, le premier relève du style indirect tandis que le second ressortit au style direct. Concernant le premier, dans lequel se trouve le tour qui nous intéresse, il s'agirait alors soit d'un emploi concordantiel commandant l'irréel du présent (*il s'attend et indique que si l'accusation est rejetée, l'économie égyptienne sera affectée* > *il s'attendait et indiquait que si l'accusation était rejetée, l'économie égyptienne serait affectée*), ce que traduit la syntaxe arabe en *idā fa'ala... kāna sa-yaf'alu*, soit d'un potentiel atténué de syntaxe *idā fa'ala... kāna sa-/sawfa yaf'alu*.

Je terminerai par l'exposition de deux autres cas difficiles, où le doute n'est pas levé quant à une lecture en irréel du présent ou du passé, et où la meilleure traduction vers le français pourrait parfois (35) être la forme périphrastique auxiliarisée de l'imparfait :

(34) *wa-bi-mā annahu lā raqīb 'alā ḥādihi al-šabaka yaḡidu al-mustaḥdim naṣṣahu fī mawāqif lam yaḡsid an yaḡida naṣṣahu fihā wa-min ḍālika anna iḥtiyār ḡumla mu'lama fī ṣaḡḡat intarnat yumkinu an yunnaqila al-mustaḥdim ilā mawqī' mā kāna sa-yaḡtāruhu idā kāna fī wa'yihī, wa-aḡlab ḥādihi al-mawāqī' tabī'u al-ḡins (...)* – *al-Hayāt*, 1997.

87. Ḡamāl Zīnā, député égyptien, qui s'est proclamé en faveur de la réouverture du procès à l'encontre de Hišām Ṭal'at Muṣṭafā, homme d'affaire égyptien ayant été accusé et jugé coupable en 2010 du meurtre de la chanteuse libanaise Suzanne Tamim survenu en 2009.

Et du fait qu'il n'existe pas de contrôle de ce réseau, l'utilisateur se retrouve dans des situations dans lesquelles il ne souhaitait pas se retrouver. À partir de là, le fait de choisir une phrase indiquée sur une page internet peut faire basculer l'utilisateur vers un site qu'il **ne choisirait/n'aurait pas choisi** s'il était conscient/avait été conscient, et la majorité de ces sites font commerce de sexe (...).

(35) *fa-inna al-ittihād al-sūfiyātī wāḡaha i'tilāfan min kull al-duwal al-šinā'iyya fī al-'ālam, allatī daḡalat fī taḡāluf ḍimnī ma'a kubrā al-duwal sukkānan fī [sic] (al-Šīn) wa-āḡilan aw 'āḡilan fa-inna hādhihi al-mu'ādala kānat sawfa tu'addī fī lan li-šālīḥ al-nuḡum al-dīmuqrāṭiyya – al-Abrām, 1999.*

Le fait est que l'Union soviétique a été confrontée à une coalition de tous les pays industriels dans le monde, [pays] qui sont entrés dans une alliance implicite avec le plus peuplé des États, (La Chine), et, tôt ou tard, cette équation **tournerait/allait tourner/aurait tourné/*a tourné** [*peut-être aujourd'hui/demain] réellement à l'avantage des régimes démocratiques.

Conclusion

Les réalités linguistiques sont donc plus complexes qu'il n'y paraît, et c'est par une réflexion systémique et relationnelle ainsi que par une approche de linguistique comparée, tirant les acquis de l'une (en l'occurrence le français) pour étudier l'autre (ici l'arabe), qu'il est possible d'y voir un peu plus clair. C'est ainsi que le tour *kāna... sa-/sawfa yaf'alu* ne doit pas être lu et traduit uniquement par un conditionnel du passé, mais peut aussi l'être par une forme périphrastique de l'ultérieur du passé, voire, pour faire chic, par un conditionnel présent dont c'est le rôle historique, mais alors sous la double contrainte de ressortir à l'ordre du discours (style direct, indirect ou indirect libre) ou du récit historique. En tant que « futur (j'insiste) de l'imparfait »⁸⁸, la traduction de ce tour par un conditionnel passé apparaît pour ce qu'elle est, conditionnée par un co(n)texte qui prend souvent la forme d'une conditionnelle en *law* sans exclure toutefois sa traduction au conditionnel présent. Le tour *kāna... sa-/sawfa yaf'alu* a donc pour rôle, en plus de « dire ce qui ne s'est pas produit » et de dire l'ultérieur du passé non-actuel, celui de dire l'ultérieur du passé factuel, en d'autres termes de « dire ce qui s'est irrévocablement produit ».

88. Vettters, 2001, p. 172.

Bibliographie

- Abi Aad, Albert, *Le système verbal de l'arabe comparé au français. Énonciation et pragmatique*, Maisonneuve et Larose, Paris, 2001.
- Alosh, Mahdi, *Using Arabic: A Guide to Contemporary Usage*, Cambridge University Press, Cambridge, 2005.
- Badawi, El-Said, Carter, Michael G. & Gully, Adrian (éd.), *Modern Written Arabic: A Comprehensive Grammar*, Routledge, Londres, New York, 2004.
- Bres, Jacques, *L'imparfait dit narratif*, CNRS Éditions, Paris, 2005.
- , « De la production de l'effet de sens grammatical d'imminence-ulteriorité : pourquoi peut-on dire *le train allait partir*, mais non *le train *alla partir* ? » in Durand, Jacques, Habert, Benoît & Laks, Bernard (éd.), *Congrès mondial de linguistique française, 9-12 juillet 2008*, Institut de Linguistique Française, Paris, 2008, p. 1965-1977.
- , « Le conditionnel n'existerait pas, il faudrait l'inventer... Parcours, propositions. De la morphologie à la sémantique grammaticale » in Castro, Camino Álvarez, Bango de la Campa, Flor M^a & Donaire, María Luisa (éd.), *Liens linguistiques. Études sur la combinatoire et la hiérarchie des composants*, Sciences pour la communication 90, Peter Lang, Berne, 2010, p. 201-226.
- , « Conditionnel et ultériorité dans le PASSÉ : de la subjectivité à l'objectivité » in Neveu, Franck et al. (éd.), *3^e Congrès Mondial de linguistique française, Lyon du 4-7 juillet 2012*, EDP Sciences, Lyon, 2012, p. 1719-1730.
- , « De la défektivité de *aller* et de *venir* dans les périphrases d'ultériorité (*il va pleuvoir*) et d'antériorité (*il vient de pleuvoir*) proches à l'indicatif », *L'information grammaticale* 144, 2015, p. 27-33.
- Bres, Jacques, Azzopardi, Sophie & Sophie, Sarrazin, « Le conditionnel en français : énonciation, ultériorité dans le passé et valeurs modales » in Bres, Jacques, Azzopardi, Sophie & Sophie, Sarrazin (éd.), *Faits de langues* 40, 2. *Ultériorité dans le passé, valeurs modales, conditionnel*, Peter Lang, Berne, 2012, p. 37-43.
- Buckley, Ron, *Modern Literary Arabic: A Reference Grammar*, Librairie du Liban Publishers, Beyrouth, 2004.
- Corriente, Federico C., *Gramática árabe*, Herder, Barcelone, 1988, 2002 (2^e éd.).
- Dendale, Patrick, « Les problèmes linguistiques du conditionnel français » in Dendale, Patrick & Tasmowski, Liliane (éd.), *Le conditionnel en français*, Recherches Linguistiques 25, Université de Metz, Klincksieck, Paris, 2001, p. 7-18.
- Dendale, Patrick & Tasmowski, Liliane (éd.), *Le conditionnel en français*, Recherches Linguistiques 25, Université de Metz, Klincksieck, Paris, 2001.
- El-Ayoubi, Hashem, Fischer, Wolf Dietrich & Langer, Michael, *Syntax der Arabischen Schriftsprache der Gegenwart. Teil II: Die Verbalgruppe, Bearbeitet von Dieter Blohm und Wolf Dietrich Fischer*, Otto Harrassowitz, Reichert Verlag, Wiesbaden, 2010.
- Gosselin, Laurent, « Relations temporelles et modales dans le "conditionnel journalistique" » in Dendale, Patrick & Tasmowski, Liliane (éd.), *Le conditionnel en français*, Recherches Linguistiques 25, Université de Metz, Klincksieck, Paris, 2001, p. 45-66.
- , *Temporalité et modalité*, De Boeck & Duculot, Bruxelles, 2005.
- Grevisse, Maurice, *Le bon usage*, Goosse, André (éd.), De Boeck & Duculot, Bruxelles, 2001 (13^e éd.).
- Haillet, Pierre Patrick, « Représentations discursives, point(s) de vue et signifié unique du conditionnel » in Bres, Jacques (éd.), *Langue française* 138. *Temps et co(n)texte*, Larousse, Paris, 2003, p. 35-47.
- Hassanein, Azza, *Modern Standard Arabic Grammar: A Concise Guide*, The American University Press in Cairo, Le Caire, New York, 2006.
- Holes, Clive, *Modern Arabic: Structures, Functions and Varieties. Revised Edition*, Georgetown Classics in Arabic Language and Linguistics, Georgetown University Press, Washington D.C., 2004.
- Imbert, Frédéric, avec la collaboration de Catharina Pinon, *L'arabe dans tous ses états ! La grammaire arabe en tableaux*, Ellipses, Paris, 2008.
- Korzen, Hanne & Nølke, Henning, « Projet pour une théorie des emplois du conditionnel » in Halmøy, Odile, Halvorsen, Arne & Lorentzen, Lise (éd.), *Actes du onzième congrès des romanistes Scandinaves, 13-17 août 1990*, Université de Trondheim, Trondheim, 1990, p. 273-300.

- Kouloughli, Djamel Eddine, *Grammaire de l'arabe d'aujourd'hui*, Langues pour tous, Pocket, Paris, 1994.
- Larcher, Pierre, « Du *mais* français au *lākin(na)* arabe et retour. Fragment d'une histoire comparée de la linguistique », *Revue québécoise de linguistique* 20, 1, 1991, p. 171-192.
- , « Le "segmentateur" *fa-(inna)* en arabe classique et moderne », *Kervan-Rivista internazionale di studii afroasiatici* 3, 2006, p. 51-63.
- , « L'arabe classique : trop de négations pour qu'il n'y en ait pas quelques-unes de modales » in Touratier, Christian & Zaremba, Charles (éd.), *La négation, Travaux du Cercle linguistique d'Aix-en-Provence* 20, Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 2007a, p. 69-90.
- , « Compte rendu de : *Le Système verbal de l'arabe comparé au français. Énonciation et pragmatique* de Albert Abi Aad, Préface de Michel Le Guern, Maisonneuve et Larose, Paris, 2001 », *Arabica* 54, 4, 2007b, p. 600-602.
- , *Le système verbal de l'arabe classique*, Manuels, Presses universitaires de Provence, Aix-en-Provence, 2003, 2012 (2^e édition revue et augmentée).
- , « Une occurrence ancienne de la structure *kāna sa-yaf'alu* en arabe écrit » in Edzard, Lutz (éd.), *Arabic and Semitic Linguistics Contextualized. A Festschrift for Jan Retsö*, Harrassowitz, Wiesbaden, 2015, p. 198-213.
- Martin, Robert, « Le futur linguistique : temps linéaire ou temps ramifié ? (à propos du futur et du conditionnel français) », *Langages* 64, Le temps grammatical, 1981, p. 81-92.
- McCarus, Ernest N., *English Grammar for Students of Arabic: The Study Guide for Those Learning Arabic*, The Olivia & Hill Press, Ann Arbor, 2007.
- Mustagānimī, Aḥlām, *ʿĀbir sarīr*, Manšūrāt Aḥlām Mustagānimī, Beyrouth, 2003.
- Neyreneuf, Michel & al-Hakkak, Ghalib, *Grammaire active de l'arabe*, Le Livre de Poche, Paris, 1996.
- Nilsson-Ehle, Hans, « Le conditionnel "futur du passé" et la périphrase *devait* + infinitif », *Studia neophilologica* 16, 1, 1943, p. 50-88.
- Pinon, Catherine, *La nébuleuse de kân : classification des différents emplois de kâna/yakûnu à partir d'un corpus d'arabe contemporain*, thèse de doctorat sous la direction de Pierre Larcher, Université de Aix-Marseille, Aix-en-Provence, 2012.
- , « Dire ce qui ne s'est pas produit : *kāna sa-yaf'alu* (il aurait fait ; il allait faire/he would have done ; he was going to do) en arabe contemporain », *Arabica* 62, 2-3, 2015, p. 361-384.
- Provôt, Agnès, « Le "futur dans le passé" en français et en allemand : concurrence des formes *wird*, *werde* et *würde* en allemand et comparaison avec le conditionnel français », *Revue de Sémantique et Pragmatique* 25-26, 2009, p. 205-222.
- Riegel, Martin, Pellat, Jean-Christophe & Rioul, René, *Grammaire méthodique du français*, Quadriga Manuels, Presses universitaires de France, Paris, 1994, 2004 (3^e éd.).
- Ryding, Karin C., *A Reference Grammar of Modern Standard Arabic*, Cambridge University Press, Cambridge, 2005.
- Sartori, Manuel, « Pour une approche relationnelle de la conditionnelle en arabe littéraire moderne », *Arabica* 57, 1, 2010, p. 68-98.
- Schulz, Eckehard, Krah, Günther & Reuschel, Wolfgang, *Lehrbuch des modernen Arabisch*, Langenscheidt KG, Berlin, Munich, 1996 (en allemand) ; *Standard Arabic. An Elementary-Intermediate Course*, Cambridge University Press, Cambridge, New York, 2000, 2008 (9^e éd.) (en anglais).
- Thomas, Jean-François, « Ulteriorité dans le passé et "éventualité" en latin » in Bres, Jacques, Azzopardi, Sophie & Sophie, Sarrazin (éd.), *Faits de langues* 40, 2. *Ulteriorité dans le passé, valeurs modales, conditionnel*, Peter Lang, Berne, 2012, p. 13-20.
- Vetters, Carl, « Le conditionnel : ultérieur du non-actuel » in Dendale, Patrick & Tasmowski, Liliane (éd.), *Le conditionnel en français*, Recherches Linguistiques 25, Université de Metz, Klincksieck, Paris, 2001, p. 169-207.
- Vuillaume, Marcel, « L'expression du futur dans le passé en français et en allemand » in Dendale, Patrick & Tasmowski, Liliane (éd.), *Le conditionnel en français*, Recherches Linguistiques 25, Université de Metz, Klincksieck, Paris, 2001, p. 105-124.
- Wilmet, Marc, « L'architecture du "conditionnel" » in Dendale, Patrick & Tasmowski, Liliane (éd.), *Le conditionnel en français*, Recherches Linguistiques 25, Université de Metz, Klincksieck, Paris, 2001, p. 21-44.